

L'ANONYME DE PEROUSE

TRADUCTION FRANÇAISE
INTRODUCTION ET NOTES

du Fr. Pierre-B. BEGUIN O.F.M.

(dans le « Totum », pages 742 à 788)

INTRODUCTION

L'inclusion de l'Anonyme de Pérouse dans un recueil de Sources franciscaines vient heureusement réparer l'injuste oubli où l'on a jusqu'ici tenu cet ouvrage. Connue des seuls érudits et communément négligée par eux depuis sept siècles, elle n'a que tout récemment reçu les honneurs d'une édition critique et de traductions¹.

Pourquoi ce long oubli et cette soudaine résurgence ?

L'ÉTRANGE HISTOIRE D'UN TEXTE

Si l'Anonyme de Pérouse nous est finalement parvenu, ce n'est certes pas grâce à l'abondance des copies qui en furent faites !

La plus ancienne dont on garde mémoire datait probablement du milieu du XIV^e siècle, mais nous n'en connaissons l'existence que par la simple mention qu'en donne un inventaire, fait en 1381, de la bibliothèque du Sacro Convento d'Assise. Nul ne sait aujourd'hui ce qu'est devenu ce manuscrit.

Il existait aussi un « manuscrit de Pérouse », datant de la première moitié du XV^e au dire du P. Ubaldo Tebaldi qui l'étudia en 1759. Mais ce texte a également disparu, vraisemblablement lors des troubles qui accompagnèrent l'annexion des États pontificaux, soit par la France (1809), soit par le Piémont (1860). C'était, à notre connaissance, le seul témoin qui, malgré des mutilations, conservait le texte à peu près complet de l'Anonyme de Pérouse : seules y manquaient les cinq dernières lignes de son épilogue (A P 48).

L'unique manuscrit que nous en possédions encore est celui de Braunschweig (Stadtbibliothek, cod. 136-118 Q). Il ne remonte pas au-delà du XV^e siècle et, surtout, ne nous a conservé qu'un tiers à peine du texte de l'Anonyme : les paragraphes 22b-29, 30c-36 et 46-48. Du moins, grâce à lui, avons-nous l'épilogue complet de l'ouvrage.

Il ne reste plus qu'à signaler El Floreto de sant Francisco (Madrid, Biblioteca nacional, I-1814). Ce rarissime incunable, achevé d'imprimer à Séville, le 24 août 1492, nous a transmis les paragraphes 2-7c, 8c-9, 18-29 et 30c de notre opuscule, soit environ 38 % de son texte, dans une traduction espagnole si littéralement fidèle qu'on n'a, pour ainsi dire, aucune peine à en retrouver l'original latin sous-jacent.

Dans des conditions si déplorables de tradition manuscrite, comment donc le texte intégral de l'Anonyme de Pérouse a-t-il pu parvenir jusqu'à nous ?

On le doit uniquement à deux copies faites, à la demande des Bollandistes, sur le manuscrit de Pérouse. La première, assez médiocre, est de 1671. Elle se trouve encore à la Bibliothèque des Bollandistes, à Bruxelles (ms 758) et fut publiée, en 1902, par le P. Van Ortroij². La seconde,

¹ Edition critique par L. Di Fonzo, *L'Anonimo Perugino tra le Fonti francescane del sec. XIII*, MF 72 (1972), pp. 435-465, paru en 1973. Traductions : italienne, par V. Gamboso, *Fonti francescane*, 1, Assisi, 1977, pp. 1121-1153 ; espagnole, par P. Beguin, *San Francisco de Asis*, Madrid, BAC 399, 1978, pp. 572-594 ; française, par P. Beguin, *L'Anonyme de Pérouse, Un témoin de la Fraternité franciscaine primitive confronté aux autres Sources contemporaines*, Paris, Éditions franciscaines, 1979, pp. 26-105. À ce dernier ouvrage, je renvoie le lecteur désireux de vérifier la valeur des assertions contenues dans cette Introduction. Il y trouvera en outre, en regard de la traduction française, le texte latin repris de l'édition critique citée plus haut.

² *La leggenda latina di S. Francesco seconda l'anonimo Perugino*, MF 9 (1902), pp. 33-48.

bien meilleure, dite « du P. Tebaidi », archiviste et bibliothécaire du Sacro Convento d'Assise, fut exécutée en 1765, mais on en a perdu la trace. Fort heureusement, cette copie avait elle-même été soigneusement recopiée, en 1808, par le P. Rinaldi, et cet exemplaire existe toujours aux Archives générales des Frères Mineurs Conventuels à Rome (C58).

C'est lui qui servit de base à l'édition critique de L. Di Fonzo (1973), dont la monumentale étude a définitivement éveillé l'attention des historiens et des exégètes sur l'Anonyme de Pérouse.

ORIGINE DE L'OUVRAGE. SON AUTEUR. SA DATE

La dénomination couramment utilisée d'« Anonyme de Pérouse » provient du fait que l'opuscule n'a jamais été attribué et que l'unique manuscrit qui nous l'ait conservé se trouvait jadis au couvent franciscain de Pérouse.

Peut-on percer cet anonymat et retrouver l'origine de cet écrit ?

Il semblerait que très tôt aient circulé parmi les frères des « Mémoires » ou des récits fragmentaires destinés à compléter ou corriger la *Vita prima* de Celano (1228), jugée trop lacunaire et parfois inexacte, tout spécialement en ce qui concernait la jeunesse de François et les débuts de la Fraternité.

Les affrontements internes dont l'ordre était, dès lors, le théâtre favorisaient et, en même temps, rendaient dangereuse cette éclosion d'écrits dont certains risquaient fort d'être tendancieux : de la meilleure foi du monde, de part et d'autre on se réclamait d'une image de saint François que chacun recréait à sa convenance et ressemblance.

En 1244, le chapitre de Gênes décida de contrôler cette situation. Avec son approbation, le ministre général nouvellement élu, Crescent de Jesi, « ordonna à tous les frères de lui communiquer par écrit tout ce qu'ils pourraient connaître avec certitude concernant la vie et les miracles du bienheureux François »³.

Répondant à cette injonction, les « trois compagnons », Léon, Rufin et Ange qui avaient intimement connu le Saint, envoyèrent à Crescent certains écrits « qu'ils purent trouver ». Ils y joignaient leur témoignage personnel et ceux « qu'ils purent recueillir d'autres frères d'une probité irréprochable ». Leur Lettre d'envoi (TC 1), datée de Greccio et du 11 août 1246, déclare qu'« ils prennent sur eux, certains de leur véridicité, de communiquer » au ministre général cet ensemble de documents qu'ils ont contrôlés.

Or, parmi ces « frères d'une probité irréprochable » dont ils garantissent le témoignage et citent les noms, Léon, Rufin et Ange mentionnent un certain « frère Jean, compagnon du vénérable frère Gilles », ajoutant aussitôt que ce Jean, « par le truchement dudit frère Gilles et du frère Bernard, de sainte mémoire, a tenu du bienheureux François bien des informations »⁴.

L'importance toute spéciale que les trois compagnons attachent à ce témoignage « tenu de saint François » nous amène à nous demander s'ils n'avaient pas en mains un ouvrage qui passait alors, à juste titre, pour les « Mémoires » des frères Gilles et Bernard et qui avait été rédigé par ce frère Jean, leur intime. Entre autres écrits « qu'ils purent trouver » et dont ils se portaient garants, ils auraient alors transmis ces « Mémoires » à Crescent de Jesi. Ceux-ci nous seraient finalement parvenus sous la dénomination actuelle d'« Anonyme de Pérouse ».

³ Chronique des XXIV Généraux, AF 111, p. 262.

⁴ Telle est la version du manuscrit de Fribourg, qui semble bien le témoin le plus fidèle de cette Lettre des Trois Compagnons. On la trouvera dans L. Di Fonzo, *op. cit.*, pp. 344-348.

Notre opuscule est en tout cas bien connu du compilateur de la Légende des Trois Compagnons puisqu'en 1246-1247 il l'incorpore tout entier à son œuvre, n'en exceptant que la préface (AP 2), le prologue (3), l'épilogue (48) et un court épisode de trois lignes (42b).

Source de la Légende des Trois Compagnons, elle-même source de la Vita secunda de Celano, l'Anonyme de Pérouse est donc nécessairement antérieur à cette dernière (1247).

D'autre part, puisque notre opuscule contient un éloge posthume du frère Sylvestre (AP 13c), mort à Assise le 4 mars 1240, il ne peut avoir été composé qu'après cette date.

Par contre, on ne retrouve dans l'Anonyme aucune allusion similaire au décès du frère Bernard ni du pape Grégoire IX. Nous savons pourtant que notre auteur était fort lié au premier et qu'il n'admirait pas peu le second (AP 43-45). Dans ces conditions, il est hautement invraisemblable qu'il ait omis de leur rendre un dernier hommage, comme il le rend à Sylvestre, si ceux-ci étaient déjà décédés lors de la rédaction de son ouvrage.

Fait significatif, le compilateur de la Légende des Trois Compagnons, dans des passages qu'il emprunte à l'Anonyme de Pérouse, aura soin, en 1246-1247, d'intercaler quelques lignes de son cru pour y introduire les éloges posthumes du frère Bernard (TC 39) et de Grégoire IX (TC 67), tout comme il le fait également, pour ce dernier, dans un autre texte repris de la Vita prima de Celano (TC 24).

Il semble donc bien qu'il faille situer la composition de l'Anonyme de Pérouse entre la mort du frère Sylvestre et celle de Grégoire IX, c'est-à-dire entre le 4 mars 1240 et le 22 août 1241.

SON INTÉRÊT

Il a été longtemps méconnu, puisque longtemps on n'a vu dans l'Anonyme de Pérouse qu'un simple résumé tardif et maladroit de la Légende des Trois Compagnons. Aujourd'hui encore, il arrive qu'on mentionne comme « problème pratiquement insoluble » celui des rapports entre ces deux Sources⁵, voire qu'on le croie résolu en s'en tenant à l'opinion reçue mais jamais avérée d'une dépendance de la première vis-à-vis de la seconde⁶.

Pourtant, tout comme l'antériorité de la Légende des Trois Compagnons par rapport à la Vita secunda de Celano (1247) avait été déjà démontrée par P. Sabatier⁷ puis par S.. Cavallin⁸, celle de l'Anonyme à l'égard de cette même Légende la également été par Th. Desbonnets⁹ et L. Di Fonzo¹⁰. Une étude comparative de la composition, du texte et de l'écriture des deux ouvrages vient corroborer leur conclusion : loin d'être un résumé de la Légende des Trois Compagnons, l'Anonyme de Pérouse en est tout bonnement la source principale¹¹ Il.

Notre opuscule est donc bien ce qu'il prétend : le témoignage vécu - et combien vivant ! - d'un disciple direct de saint François et de ses premiers compagnons, d'un témoin qui nous

⁵ S. da Campagnola, *Fonti francescane*, 1, p. 249.

⁶ L. Iriarte de Aspurz, *San Francisco de Asis*, p. 571.

⁷ *De l'authenticité de la Légende de S. François dite des Trois Compagnons*, dans la *Revue Historique* LXXV (1901).

⁸ *La Question franciscaine comme problème philologique*, dans *Eranos*, LII (1954), pp. 239-270.

⁹ *La Légende des Trois Compagnons, Nouvelles recherches sur la généalogie des biographies primitives de S. François*. AFH 65 (1972), pp. 66-106 ; *Legenda Trium Sociorum, Edition critique*, AFH 67 (1974), pp. 38-144. Voir aussi, dans le présent volume, son *Introduction à la Légende des Trois Compagnons*, p. 791.

¹⁰ *L'Anonimo Perugino*, pp. 271-310.

¹¹ P. Beguin, *L'Anonyme de Pérouse*, pp. 145-158.

relate ce qu'il a personnellement vu et entendu d'eux (AP 2). Ce changement d'optique de la critique historique actuelle nous amène à lui reconnaître une importance qui jusqu'ici était passée inaperçue.

C'est l'Anonyme, finalement, qui dans un raccourci lumineux (AP 4-9) esquisse le processus de la conversion de François que tous les biographes suivants reprendront comme base à leurs développements.

C'est à son talent d'analyse et de synthèse que nous devons, entre autres, la scène magistrale de l'approbation de la Fraternité par Innocent III (AP 32-36) ou le vivant portrait du cardinal Hugolin (43-45). Portrait qui vient s'inscrire dans une fresque grandiose (37-45) qui ramasse sous nos yeux l'organisation interne de l'Ordre, l'expansion mondiale qui s'en suit et l'évolution que celle-ci provoque des structures primitives de la Fraternité, dans l'alternance ternaire de thèmes fondamentaux qui se succèdent dans un ordre constant : celui, central, des chapitres généraux (36g40a, 43bc, 44d, 45c), celui des missions (40-41, 44ab, 45cd) et celui de l'Eglise qui dirige cette double et parallèle évolution par l'intermédiaire du cardinal Protecteur (42-43, 44c, 45ab, 45ef).

A défaut de beau style, notre auteur anonyme possédait à coup sûr la qualité maîtresse de l'historien : une vision claire et précise de l'enchaînement des choses et de l'interaction des causes et des effets.

C'est aussi l'Anonyme de Pérouse qui nous a transmis tant de détails vécus, de réflexions et de dialogues à la fois savoureux et naïfs, où il est impossible de ne pas reconnaître l'accent du témoin oculaire, de celui qui a participé à l'événement. Qu'on relise, par exemple, les récits de la conversion de Bernard et de Pierre (AP 10-14b), de la mission de François et de Gilles dans la Marche d'Ancone (15-16c), des avatars de Bernard et de Gilles à Florence (20b-22), ou encore la relation du voyage des frères à Rome et de leurs entrevues avec le cardinal Jean de Saint-Paul et le pape Innocent III (31-36d). Il ne fait aucun doute que le narrateur a « vu » et « vécu » tout cela « par le truchement des frères Gilles et Bernard ». La comparaison avec le récit d'événements semblables, mais auxquels ni Bernard ni Gilles ne prirent part, comme, par exemple, les missions des frères hors d'Italie (44ab) ou l'approbation de la Règle par Honorius III (44c), viendrait emporter la conviction de qui pourrait en douter.

Toutes ces qualités dont on admire si justement le reflet dans la Légende des Trois Compagnons, il est temps de les rendre à qui elles reviennent de droit. Par elles, « l'Anonyme de Pérouse » sut si bien fasciner le compilateur de cette Légende que celui-ci finit par s'identifier à son modèle et, bien involontairement, par reléguer son maître dans l'oubli, lui dérobant l'honneur et la louange qui lui revenaient. Il nous appartient aujourd'hui de les lui restituer.

SA NATURE

L'Anonyme de Pérouse mérite à un autre titre encore l'intérêt que l'on commence à lui porter.

Bien qu'on s'obstine parfois à le qualifier indûment de « Légende », l'ouvrage n'est pas une biographie de saint François. A la différence des autres Sources franciscaines, il ne s'attache pas tant à la personne du Fondateur qu'à la Fraternité issue de lui. Son titre même indique bien que, par le biais « des faits et gestes des premiers frères mineurs qui furent compagnons du bienheureux François », c'est en réalité à « la naissance et fondation de l'Ordre » que s'intéresse l'auteur.

Dans le cadre chronologique de la vie de François, il déroule pour ses frères une véritable « Histoire de l'Ordre ». Et il le fait, comme le déclarent son prologue (AP 2) et son épilogue (48),

dans le but explicite de les ramener aux sources de leur vocation. -Il fait revivre sous leurs yeux la Fraternité primitive et son évolution postérieure pour qu'à travers les changements inéluctables d'une institution soumise aux contraintes des temps et des lieux, ils continuent à vivre de l'esprit que leur insuffla leur Fondateur.

Ce souci didactique d'éclairer ses lecteurs, dans un respect absolu des faits historiques, à la fois sur l'idéal vécu par François et ses premiers compagnons et sur l'évolution nécessaire et concrète de la Fraternité entre sa fondation (1208) et la disparition de François (1226), souci également exempt de nostalgies injustifiées et de polémiques superflues, confère à l'Anonyme de Pérouse un caractère singulier de modernité et un crédit peu commun aux documents franciscains de l'époque.

SON CONTENU

L'intention de l'auteur n'est donc pas seulement d'écrire l'histoire, mais encore et surtout un véritable bréviaire de la spiritualité franciscaine.

Tout son ouvrage s'ordonne autour d'une idée maîtresse clairement énoncée dès l'abord : François et son Ordre sont l'instrument choisi par Dieu pour réaliser son Dessein salvifique sur le monde (AP 3a). A la peinture liminaire d'un monde plongé dans le péché, vient faire pendant celle qui clôt le livre (47bc) et nous montre une multitude d'hommes et de femmes qui abandonnent tout pour entrer dans la Fraternité franciscaine et assurer ainsi, en elle et par réalisation de l'amoureux Dessein de Dieu qui « fait croître et se multiplier sa famille dans le monde entier » (18c).

Progressivement, l'Anonyme de Pérouse développe ce thème central en exposant la conversion de François (3b-9), celle des premiers frères et leur activité missionnaire (10-24), leur genre de vie (25-30), l'approbation de l'Ordre par l'Eglise (31-36) et enfin son organisation et son expansion sous la conduite de celle-ci (37-45).

L'épilogue résume et met en lumière la réalisation du Dessein salvifique de Dieu en François et par lui, aussi bien dans sa vie que dans sa mort (46). Les nombreuses conversions dont son trépas et sa canonisation furent l'occasion fleurirent alors en d'innombrables vocations franciscaines (47ab). Par cette famille qu'il a fondée et dont l'avenir, selon sa promesse, est désormais assuré (47c), Dieu continuera l'œuvre pour laquelle il l'a suscitée : « rassembler en un seul Peuple une multitude venue de tous les coins de l'univers » (8c).

Si l'on perd son latin à la lecture de notre bon « Anonyme », on reste confondu par la clarté d'idées et le sens de la composition que révèle l'ouvrage : son auteur a su lui donner une unité rigoureuse et diaphane.

CONCLUSION

Dans l'Anonyme de Pérouse, le frère Jean, compagnon des frères Gilles et Bernard qui furent les tout premiers disciples de saint François, nous a conservé leur témoignage sur la personne du Fondateur et sur la vie de la Fraternité primitive. Il nous y manifeste le souci de rectifier parfois, d'éclairer toujours et de compléter - mais sans jamais polémiquer - les données historiques ou les interprétations psychologiques fournies par le biographe officiel du Saint. Il a et mène à bien le propos original d'écrire pour nous une histoire « de la naissance et fondation de l'Ordre » illuminée, de l'intérieur, par les traits spirituels qui sous-tendent la spécificité de sa vocation et de sa mission dans le monde. Son œuvre témoigne du génie clair et plein de charme avec lequel il a su mener à bien ce propos. Tout cela, réuni pour la première fois - et peut-être la seule- dans un document écrit moins de quinze ans après la mort de saint François, confère

à l'Anonyme de Pérouse *une valeur prééminente parmi les Sources franciscaines dont nous disposons.*

Cette prééminence, l'auteur de la Légende des Trois Compagnons l'a su reconnaître, et, après lui, les biographes du XIII^e siècle et les compilateurs du XIV^e qui, à travers lui, ont utilisé l'opuscule anonyme de 1240-1241. Elle demeure entière aujourd'hui et fait encore de l'Anonyme de Pérouse une source indispensable aussi bien à l'érudit qu'au « petit frère » désireux de vivre à la fois plus profondément et plus concrètement l'idéal et la spiritualité évangéliques dans « la forme de vie » à François « révélée par le Très-Haut lui-même » (Test 14).

FR. PIERRE-B. BÉCUIN, OFM.

L'ANONYME DE PÉROUSE

De la naissance et fondation de l'Ordre et des faits et gestes des premiers frères mineurs qui furent compagnons du bienheureux François

(PROLOGUE)¹

2. - On ne doit pas laisser les religieux dans l'ignorance de la route et des normes qu'ont suivies des saints puisqu'elles peuvent également les conduire à Dieu. C'est pourquoi, à la gloire de Dieu et pour l'édification de mes lecteurs ou auditeurs, au gré des lumières reçues de la grâce divine, moi qui fus témoin oculaire des faits et gestes de ces saints, qui ai recueilli leur enseignement et même fus leur disciple, j'ai relaté et réuni quelques-uns des faits et gestes de notre bienheureux Père François et de certains frères qui se joignirent à lui dans les débuts de l'Ordre.

CHAPITRE 1

COMMENT LE BIENHEUREUX FRANÇOIS SE MIT AU SERVICE DE DIEU

3a. - Douze cent sept ans accomplis depuis l'incarnation du Seigneur, au mois d'avril, le XVI des calendes de mai², Dieu, voyant que son peuple, racheté par le pré sang de son Fils unique, vivait dans l'oubli de ses commandements et ne répondait à ses bienfaits que par l'ingratitude ; mais aussi, dans sa longanimité pour ce peuple qui pourtant méritait la condamnation éternelle, ne se résignant point à la mort du pécheur et cherchant au contraire sa conversion et son salut ; Dieu donc, mû par sa miséricordieuse bonté, résolut d'envoyer des moissonneurs à son champ³

3b. - Il dessilla les yeux d'un homme qui vivait dans la ville d'Assise et s'appelait François, marchand de son état et follement dépensier des richesses de ce monde.

4a. - Un jour qu'il était dans sa boutique de drapier, plongé dans les calculs de son négoce, un pauvre se présenta qui lui demanda l'aumône pour l'amour de Dieu. Absorbé par ses soucis de gain et d'opérations commerciales, il l'éconduisit, lui refusant la charité. Mais celui-ci à peine sorti, la grâce divine toucha le cœur de François : il se reprocha vivement son geste comme un grave manquement à la courtoisie. « Comment ! », se disait-il, « Si, ce pauvre t'avait demandé l'aumône de la part d'un comte ou d'un baron fameux, tu aurais volontiers accédé à sa demande. A plus forte raison aurais-tu dû le faire pour l'amour du Roi des rois et du souverain Seigneur ! »

4b. - Il se promit dès lors de ne plus jamais refuser à qui lui demanderait au nom d'un si haut Suzerain. Et, rappelant le pauvre éconduit, il lui remit une grosse aumône.

¹ La numérotation des paragraphes commence par le chiffre 2. Nous suivons en cela l'édition critique de L. Di Fonzo : avec raison, celui-ci en rejette comme apocryphe le soi-disant « protoprologue » que le P. Van Ortroty incluait dans son édition antérieure de *l'Anonyme* (1902) sous le numéro 1. Cependant, dans un légitime souci de ne pas dérouter le lecteur, le P. Di Fonzo conserve la numérotation de l'édition Van Ortroty. Nous faisons de même.

² C'est-à-dire le 16 avril 1208, puisque l'auteur nous signale que « 1207 ans se trouvaient accomplis depuis l'incarnation du Seigneur ». Ce jour-là, les deux premiers disciples, Bernard et Pierre, adoptèrent le genre de vie de saint François : c'est la date traditionnelle de la fondation de l'Ordre des Frères mineurs.

³ Ez 33/11 ; Mt 9/38.

4c. - Quel cœur débordant de délicatesse, de générosité et de charme ! Quel ferme et saint engagement qui vint illuminer sa route de façon si merveilleuse et si imprévue ! Mais, après tout, pourquoi nous en étonner ? Déjà l'avait proclamé Isaïe dont l'Esprit Saint inspirait la voix : « Si tu ouvres ton cœur à l'affamé, si tu rassasies le malheureux, ta lumière se lèvera dans les ténèbres et tes ombres deviendront plein midi⁴ » Comme aussi : « Si tu partages ton pain avec l'affamé, ta lumière poindra comme l'aurore et ta bonne œuvre t'ouvrira un chemin⁵. »

5a. - Le temps passant, il arriva à ce saint homme une chose extraordinaire que je ne me crois pas en droit de passer sous silence. Une nuit donc, endormi sur sa couche, lui apparut un inconnu qui l'appela par son nom et l'emmena dans un immense palais d'indicible beauté, tout rempli d'armes de chevaliers, y compris de resplendissants boucliers marqués de la croix et qui pendaient aux murs de toutes parts.

5b. - François demanda à qui appartenaient ces armes étincelantes et ce palais si merveilleux. Son guide lui répondit : « Toutes ces armes et le palais sont à toi et à tes chevaliers. »

5c. - A son réveil, interprétant ce songe en homme de ce monde qui n'avait pas encore pleinement goûté l'Esprit de Dieu, il y vit le présage pour lui d'un avenir princier. Pensant et repensant la chose, il résolut d'embrasser la carrière des armes afin de devenir chevalier, et de s'élever ensuite jusqu'à la dignité de prince. Il se fit donc tailler un habit, dans les étoffes les plus précieuses qu'il put trouver, et se disposa à partir pour les Pouilles, dans le but d'y rejoindre le comte Gentil⁶ et d'être armé par lui chevalier.

5d. - Cet espoir le rendait plus exubérant encore que de coutume et chacun s'en faisait la remarque. A ceux qui l'interrogeaient sur la raison de ce regain d'entrain, François leur répondait : « C'est que je sais que je vais devenir un grand prince ! »

6a. - Il engagea un écuyer, monta à cheval et se mit en route vers les Pouilles.

6b. - Il arriva à Spolète, l'esprit tout occupé de son expédition, et, la nuit tombée, il s'en fut se coucher pour trouver le sommeil. Dans son assoupissement il entendit une voix qui l'interrogeait sur le but de son entreprise. Point par point, il lui exposa tout son dessein, et la voix reprit : « De qui peux-tu attendre davantage, du maître ou du serviteur ? » - « Du maître ! » répondit François. - « Pourquoi donc délaisses-tu le maître pour le serviteur et le prince pour le vassal ? » Il demanda alors : « Maître, que veux-tu que je fasse ? » - « Retourne dans ta patrie », conclut la voix, « pour y accomplir ce que le Seigneur te fera savoir. »

6c. - Et soudainement, par l'effet de la grâce divine, il se sentit changé en un autre homme.

7a. - Le matin venu, il reprend la route d'Assise comme il en avait reçu l'ordre.

7b. - Chemin faisant, il parvint à Foligno : il y vendit le cheval qu'il montait et l'habit somptueux qu'il avait revêtu pour se rendre dans les Pouilles, et se vêtit plus simplement.

7c. - Cela fait, il continua la route de Foligno vers Assise, en emportant l'argent qu'il avait tiré de sa vente. Passant devant une chapelle édiflée en l'honneur de saint Damien, il rencontra

⁴ Is 58/10.

⁵ Is 58/7-8.

⁶ Il ne s'agit probablement pas d'un nom propre, mais d'une interprétation erronée de l'expression « gentil comte » si courante dans les chansons de geste. Dans la bouche des trouvères qui couraient l'Italie au temps de la jeunesse de François, elle était devenue comme le surnom du comte Gauthier de Brienne : la magnificence de sa cour et ses exploits guerriers dans les Pouilles (1201-1205), à la tête des milices d'Innocent III, en avaient fait le type même du « gentil » chevalier. Comme aux croisés, le pape lui avait octroyé le privilège de pouvoir arborer la croix sur ses armes.

un pauvre prêtre, nommé Pierre, qui résidait là. Il voulut lui confier son argent en dépôt, mais le prêtre refusa, alléguant qu'il ne saurait où le garder en attendant de le lui rendre. Devant ce refus, l'homme de Dieu, François, lança avec dédain cet argent sur l'appui d'une fenêtre de la chapelle.

7d. - Et poussé par l'Esprit divin, voyant que ladite chapelle était près de tomber en ruine et bien misérable, il se proposa de consacrer cet argent à sa restauration, et même de s'installer là pour la relever de son délabrement. Et de fait, par la suite, il mena à bien ce projet lorsque Dieu lui en eut donné l'agrément.

8a. - Mis au courant de ce dessein, son père, dont l'amour pour lui ne s'élevait pas au-dessus des vues de ce monde, et qui, de plus, prétendait bien récupérer cet argent, se mit à le traiter durement et à l'accabler de reproches et de continuelles exigences de remboursement.

8b. - Devant l'évêque d'Assise, François abandonna allègrement à son père non seulement cet argent mais même les vêtements qu'il portait, restant tout nu sous la pelisse de l'évêque qui le prit dans ses bras pour le couvrir.

8c. - Ainsi dépouillé de toutes les choses de la terre, revêtu d'un misérable habit de rebut, il s'en retourna vers la chapelle dont nous avons parlé, dans l'intention d'y faire sa demeure. Pauvre et déconsidéré, c'est alors que le Seigneur lui prodigua ses richesses : il l'emplit de son Esprit Saint et mit sur ses lèvres un message de vie pour qu'il proclamât hautement parmi les nations la sentence et le pardon, la peine et la gloire⁷, et qu'il leur remît en mémoire les commandements de Dieu qu'elles avaient laissé tomber dans l'oubli. Le Seigneur l'établit prince sur une multitude de peuples⁸ et se servit de lui pour, de toutes les parties du monde, les réunir en un seul.

8d. - Il le guida par une voie droite et peu commode : François se refusa à posséder or, argent, monnaie ni rien absolument, mais suivit le Seigneur dans l'humilité, la pauvreté et la simplicité de son cœur.

9a. - Il allait pieds nus, vêtu d'un piètre habit et ceint d'un aussi minable cordon.

9b. - Son père, exacerbé par la rancœur, le maudissait chaque fois qu'il le rencontrait. Mais le saint homme se faisait accompagner par un vieux mendiant nommé Albert, à qui il demandait alors de le bénir.

9c. - Bien des gens aussi se moquaient de lui et lui lançaient des injures. Tous ou peu s'en faut le tenaient pour fou. Lui n'en avait cure et ne leur répondait même pas, réservant tout son soin à mettre en pratique ce que Dieu lui montrait. Il n'ajustait pas sa conduite aux doctes sentences de la sagesse humaine, mais à l'inspiration et au dynamisme de l'Esprit⁹.

CHAPITRE II

DES DEUX PREMIERS FRÈRES QUI SUIVIRENT LE BIENHEUREUX FRANÇOIS

10a. - Témoins directs de tous ces faits, et touchés par le souffle divin de la grâce, deux hommes d'Assise se présentèrent humblement à lui. L'un d'eux fut le frère Bernard, et l'autre, le frère Pierre. Ils lui déclarèrent tout de go : « Dorénavant, nous voulons vivre avec toi et conformer notre vie à la tienne. Dis-nous donc ce que nous devons faire de nos biens. » Leur

⁷ 2 Reg 9/4 ; cf. 1 Reg 21/2-9.

⁸ Gn 17/4, Si 44/20.

⁹ 1 Co 2/4.

venue et leur décision lui causèrent une immense joie, et il leur répondit gentiment « Allons ensemble, et demandons conseil au Seigneur ! ».

10b. - Ils s'en furent donc à une église de la ville, y entrèrent, s'agenouillèrent et humblement récitèrent cette prière : « Seigneur Dieu, glorieux Père, nous te supplions qu'en vertu de ta miséricordieuse bonté tu veuilles bien nous montrer ce que nous devons faire. » Leur prière achevée, ils demandèrent au curé de la paroisse, qui précisément se trouvait dans l'église : « Monsieur, ayez l'obligeance de nous montrer l'Evangile de notre Seigneur Jésus-Christ. »

11a. - Le curé leur ouvrit le livre, car ils ne savaient pas encore bien s'y retrouver. Et ils trouvèrent à l'instant le texte où il est écrit : « Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel. » Feuilletant à nouveau le livre, ils trouvèrent : « Si quelqu'un veut venir à ma suite », etc. Le feuilletant encore, ils s'arrêtèrent sur ce texte : « Ne prenez rien pour la route », etc.¹⁰. Ayant entendu ces paroles du Seigneur, ils furent transportés de joie et s'exclamèrent : « Voilà bien ce que nous désirions ! Voilà bien ce que nous cherchions » Et le bienheureux François ajouta : « Ce sera notre Règle¹¹. » Puis il dit aux deux autres : « Allez, et suivez le conseil du Seigneur tel que vous venez de l'entendre. »

11b. - Le frère Bernard s'en fut donc, et, comme il était riche, il retira beaucoup d'argent de la vente de ses propriétés. Quant au frère Pierre, s'il était pauvre en biens matériels, il venait de gagner gros en richesses spirituelles. Lui aussi suit le conseil reçu du Seigneur. Et tous deux, convoquant les pauvres de la ville, se mettent à leur distribuer l'argent qu'ils avaient tiré de la vente de leurs biens.

12a. - Tandis qu'ils y étaient occupés, vint à passer par là un prêtre nommé Sylvestre. Le bienheureux François, qui assistait à la distribution, lui avait acheté des pierres pour la restauration de la chapelle de Saint-Damien où, d'ailleurs, il demeurait encore, jusqu'au jour où des frères se joignirent à lui.

12b. - Ce prêtre donc, les voyant ainsi jeter l'argent à pleines mains, brûlant de tous les feux de la cupidité, voulut lui aussi en avoir sa part. Il se mit à récriminer : « François, tu ne m'as pas complètement réglé les pierres que tu m'as achetées. » Devant cette réclamation mensongère, le bienheureux François qui, lui, s'était défait de tout amour du lucre, s'approcha du frère Bernard et mit la main dans la pèlerine où celui-ci avait mis en vrac son argent. Il en tira une pleine poignée de monnaies et les donna au prêtre. A nouveau il y mit la main et, comme la première fois, en sortit des pièces qu'il remit encore à ce prêtre en lui demandant : « Les pierres sont-elles complètement réglées à présent ? » - « Complètement », répondit l'autre, qui sur-le-champ s'en fut joyeux chez lui.

13a. - Quelques jours plus tard, sous l'inspiration divine, ce même prêtre se prit à réfléchir au geste du bienheureux François. Il se disait : « Misérable que je suis ! A mon âge, convoiter et courir après des biens périssables, alors que ce jeune homme, par amour pour Dieu, n'a pour eux que mépris et aversion ! »

13b. - Et voilà que, la nuit suivante, il vit en songe une immense croix dont le sommet touchait le ciel et dont le pied sortait de la bouche du bienheureux François. Et les bras de cette croix s'étendaient d'une extrémité à l'autre du monde.

13c. - A son réveil, ce prêtre fut convaincu de ce que le bienheureux François était incontestablement un ami de Dieu, et que l'Ordre qu'il venait de fonder allait couvrir le monde entier. Dès ce moment, la crainte de Dieu entra en lui et il se mit à faire pénitence en sa

¹⁰ Mt 19/21 ; Mt 16/24 ; Lc 9/3.

¹¹ Cf. 1 Reg Pro 1/2, 112-3, 2/4, 14/1 ; 2 Reg 1/ 1, 2,5, 12/4 ; Test 14.

maison. Peu de temps après, il entra dans l'Ordre des frères où il vécut saintement et persévéra jusqu'à sa glorieuse mort¹².

CHAPITRE III

DE LA PREMIÈRE RÉSIDENCE DES FRÈRES ET DES PERSÉCUTIONS QU'ILS SOUFFRIRENT DE LEUR PARENTÉ

14a. - Leurs biens vendus et le produit en étant distribué aux pauvres, comme nous l'avons raconté, le frère Bernard et le frère Pierre revêtirent une défroque pareille à celle de l'homme de Dieu, le bienheureux François, et partagèrent son genre de vie.

14b. - Ne sachant où se loger, ils partirent en quête d'un toit. Ils trouvèrent une toute pauvre chapelle, presque à l'abandon, mise sous le vocable de Sainte-Marie de la Portioncule. Ils fabriquèrent là une petite cabane où ils vivaient en commun.

14c. - Huit jours plus tard vint à eux un autre habitant d'Assise, nommé Gilles, un homme d'une grande piété et d'une absolue rectitude, à qui le Seigneur accorda bien des grâces. Plein de ferveur et de respect, il s'agenouilla devant le bienheureux François et le pria de vouloir bien l'accepter en sa compagnie. Ce geste et cette requête enchantèrent le bienheureux François qui le reçut aussitôt et de grand cœur. Tous quatre en furent comblés de joie et en conçurent une extraordinaire allégresse spirituelle.

15a. - A quelque temps de là, le bienheureux François prit le frère Gilles pour compagnon et l'emmena avec lui dans la Marche d'Ancône. Les deux autres restèrent à la Portioncule. En chemin, ils débordaient d'enthousiasme dans le Seigneur : l'homme de Dieu, François, s'en donnait à cœur joie et chantait à plein gosier des couplets français, louant et bénissant le Seigneur.

15b. - Réellement, ils ne se possédaient pas de joie : on aurait dit qu'ils s'étaient adjugé le plus riche des trésors ! Et c'était bien vrai, ils n'en pouvaient faire moins : ils s'étaient défaits, comme d'ordures, de tant de choses qui communément plongent les hommes dans l'affliction ! Ils avaient bien conscience de l'amertume que trouvent les jouisseurs dans les plaisirs de ce monde, et que ceux-ci n'engendrent qu'un immense désenchantement et une incurable tristesse.

15c. - En certaine occasion, le bienheureux François déclara au frère Gilles, son compagnon : « Notre Ordre sera semblable à un pêcheur : il lance à l'eau ses filets et il y prend une énorme quantité de poissons. Voyant leur multitude, il choisit les plus gros et les met dans ses bourriches, laissant filer ceux de moindre taille. »¹³ Ledit Gilles s'étonna fort d'entendre pareille prophétie de la bouche du Saint, car il n'ignorait pas combien peu nombreux étaient alors les frères.

15d. - En ce temps-là, l'homme de Dieu ne prêchait pas encore au peuple. Cependant, en traversant villes et villages, il exhortait hommes et femmes à la crainte et à l'amour du Créateur du ciel et de la terre, ainsi qu'à faire pénitence de leurs péchés¹⁴. Quant au frère Gilles, il lui donnait la réplique par cette rengaine : « Fort bien dit ! Vous pouvez l'en croire ! »

16a. - Leurs auditeurs se demandaient l'un à l'autre « Mais qui sont ces gens ? Et de quoi parlent-ils ? »

¹² Il mourut à Assise, le 4 mars 1240.

¹³ Cf. Mt 13/47-49.

¹⁴ Cf. 1 Reg 21/2-3.

16b. - Certains répondaient qu'apparemment il s'agissait de fous ou d'ivrognes. Mais d'autres alléguaient « Ce ne sont pas des propos d'insensés qu'ils tiennent là » Et l'un de trancher : « Ou bien ce sont des gens qui s'attachent à suivre le Seigneur pour atteindre la plus haute perfection, ou bien ils sont fous à lier : c'est une vie infernale qu'ils mènent, allant nu-pieds, vêtus de guenilles et endurant la male faim ! » Tout compte fait, ils n'inspiraient guère confiance : du plus loin qu'elles les voyaient, les jouvencelles prenaient la fuite, affolées à l'idée d'une possible contagion de leur démente. Pourtant, si personne encore ne songeait à les suivre, leur sainte façon de vivre ne laissait pas d'impressionner les gens : elle semblait marquer les frères d'un sceau divin.

16c. - Leur tour achevé dans cette province, ils revinrent à leur cabane de Sainte-Marie de la Portioncule.

17a. - A quelques jours de leur retour, trois autres hommes de la ville d'Assise vinrent les trouver, à savoir, les frères Sabbatino, Jean et Morico le Petit. Ils demandèrent humblement au bienheureux François la faveur d'être reçus dans sa compagnie, et lui les y accueillit de bonne grâce et tout content¹⁵.

17b. - Par contre, lorsqu'ils allaient par les rues de la ville, demandant l'aumône, c'est à peine si l'un ou l'autre consentait à la leur faire. « Vous avez dilapidé vos biens », leur répondait-on, « et vous voulez à présent manger ceux des autres ! » En conséquence, ils enduraient d'atroces privations. Leurs parents mêmes et leurs proches s'acharnaient contre eux, et leurs concitoyens, petits et grands, hommes et femmes, leur affichaient leur mépris et les tournaient en dérision comme des fous ou des simples d'esprit. Le seul à les traiter différemment était l'évêque d'Assise, à qui le bienheureux François allait souvent demander conseil.

17c. - Ce qui explique ces persécutions de leurs parents et de leurs proches, tout comme les sarcasmes des autres, c'est le fait que jusqu'alors on n'avait jamais vu personne abandonner tous ses biens pour aller mendier de porte en porte¹⁶.

17d. - Certain jour que le bienheureux François était allé trouver l'évêque, celui-ci lui déclara : « Je trouve fort dur et bien scabreux le genre de vie que vous avez adopté à ne vouloir rien posséder ni avoir en ce monde. » Mais l'homme de Dieu lui répondit : « Monseigneur, si nous avons des propriétés, il nous faudrait aussi des armes pour les défendre, car elles sont source d'interminables querelles et procès. Et tout cela n'est qu'entrave à l'amour de Dieu et du prochain. Voilà pourquoi nous ne voulons d'aucun bien matériel en ce monde. »

17e. - Et sa réponse plut beaucoup à l'évêque.

CHAPITRE IV

COMMENT IL EXHORTA SES FRÈRES ET LES ENVOYA PAR LE MONDE

18a. - Comblé déjà des grâces de l'Esprit Saint, le bienheureux François prédit à ses frères ce qui allait leur arriver. Dans le bois voisin de la chapelle de Sainte-Marie de la Portioncule, où ils avaient accoutumé de se retirer pour faire oraison, il réunit ces six frères qu'il avait alors et leur dit : « Frères très chers, comprenons bien notre vocation : dans sa miséricorde, Dieu ne nous a pas seulement appelés pour notre propre profit, mais aussi pour le service et même le salut de beaucoup d'autres. Allons donc par le monde ; exhortons et montrons aux hommes et

¹⁵ Cf. 1 Reg 2/1,3.

¹⁶ Cf. Test 22.

aux femmes, par notre parole et notre exemple, à faire pénitence de leurs péchés et à se remettre en mémoire les commandements de Dieu qu'ils ont si longtemps tenus dans l'oubli. »

18b. - Puis il ajouta : « Soyez sans crainte, petit troupeau¹⁷, mais faites confiance au Seigneur. Ne vous demandez pas l'un à l'autre : « Et comment donc allons-nous prêcher, ignorants et illettrés comme nous sommes ? » Rappelez-vous plutôt les paroles du Seigneur à ses disciples : « En fait, ce n'est pas vous qui parlez, mais l'Esprit de votre Père qui parle en vous. »¹⁸ C'est donc le Seigneur lui-même qui vous communiquera son Esprit et sa sagesse pour exhorter et prêcher aux hommes et aux femmes la voie et la pratique de ses commandements. D'autre part, vous rencontrerez des gens bien disposés, dociles, humbles et gentils, qui vous recevront et vous écouteront avec joie et sympathie. Par contre, vous en trouverez d'autres, butés, arrogants et orduriers, qui vous tiendront tête et vous enverront promener, vous et vos sermons. Affermissez donc dans vos cœurs la résolution de supporter tout cela avec constance et humilité. »¹⁹

18c. - Ces derniers mots les décontenancèrent. Mais, se rendant compte de leur appréhension, le bienheureux François conclut ainsi : « Ne vous effrayez pas²⁰. Sachez que bientôt viendront en foule à nous des savants, des lettrés et des nobles qui partageront notre vie. Ils prêcheront aux nations et aux peuples, aux rois et aux princes, et les convertiront en grand nombre au Seigneur. Et dans le monde entier Dieu fera croître et se multiplier sa famille. »

18d. - Son exhortation ainsi terminée, il les bénit et ils se mirent en route.

CHAPITRE V

DES MAUVAIS TRAITEMENTS QUE SUBIRENT LES FRÈRES EN ALLANT PAR LE MONDE

19a. - Lorsqu'au hasard des chemins ces dévots serviteurs du Seigneur rencontraient soit une église, desservie ou abandonnée, soit une croix à l'orée du chemin, ils s'inclinaient devant elle et récitaient cette prière : « Nous t'adorons, ô Christ, et nous te bénissons, comme aussi dans toutes tes églises qui sont dans le monde entier, car par ta sainte croix tu as racheté le monde. »²¹ Ils étaient sûrs, en effet, d'y trouver le Seigneur et y ressentaient sa présence.

19b. - Tous ceux qui les voyaient en restaient ébahis « Jamais », disaient-ils, « nous n'avons vu religieux accoutrés de la sorte ! » Effectivement, ils ne ressemblaient en rien aux autres, ni par leur habit ni par leur genre de vie : ils avaient plutôt l'air d'hommes des bois ! Quand ils entraient dans une ville, un village ou une maison, ils proclamaient la paix²². Et partout où ils rencontraient hommes ou femmes, dans les rues ou sur les places, ils les engageaient par de bonnes paroles à la crainte et à l'amour du Créateur du ciel et de la terre, à se remettre en mémoire les commandements de Dieu qu'ils avaient laissé tomber dans l'oubli et à s'efforcer dorénavant de les mettre en pratique²³.

19c. - Certains les écoutaient volontiers et avec joie. D'autres, au contraire, se moquaient d'eux. Nombreux étaient ceux qui les harcelaient de questions, et les pauvres frères avaient bien du mal à répondre à tant d'interrogations sur les sujets les plus divers. C'est qu'en effet la nouveauté engendre le plus souvent la perplexité. On leur demandait, par exemple : « D'où

¹⁷ Lc 12/32.

¹⁸ Mt 10/20.

¹⁹ Cf. 1 Reg 16/10-21 ; 2 Reg 10/ 10- 11.

²⁰ Mc 16/6.

²¹ Test 5.

²² 1 Reg 14/2 ; 2 Reg 3,/13 ; Test 23.

²³ Cf. 1 Reg 21/2-9 ; *supra* 18ab.

sortez-vous ? » Ou encore : « De quel Ordre êtes-vous ? » Eux répondaient tout bonnement : « Nous sommes des pénitents, originaires de la ville d'Assise. » Car la Fraternité ne portait pas encore le nom d'Ordre.

20a. - Parmi ceux qui les voyaient et entendaient, beaucoup les tenaient pour des imposteurs ou des fous. Et chacun de déclarer : « Pas question de les recevoir chez moi : ils seraient bien capables de me vider la maison ! » Un peu partout on les traitait donc fort mal, et bien souvent il leur fallait passer la nuit sous le porche des églises ou des maisons.

20b. - Ce fut en ce temps-là que deux frères arrivèrent à Florence. Ils tournaient dans la ville, cherchant en vain un toit que tous leur refusaient. Finalement, passant devant une maison qui possédait un porche où l'on voyait un four, ils se dirent l'un à l'autre : « On pourrait bien loger ici ! » Ils demandèrent donc à la maîtresse de maison de vouloir bien les accueillir chez elle. Sans hésiter une seconde, elle leur opposa un refus catégorique. Ils la prièrent alors de leur permettre au moins de passer cette nuit-là à côté du four.

20c. - A cela, elle voulut bien consentir. Mais quand son mari rentra, il lorgna les frères installés sous le porche, tout contre le four, et se mit aussitôt à tempêter : « En voilà des idées d'héberger pareille racaille ! » Sa femme rétorqua : « Je me suis refusée à les recevoir chez nous ! Tout ce que je leur ai permis, c'est de passer la nuit dehors, sous le porche. Ils ne pourraient guère nous y voler que quelques bûches ! » Et comme, précisément, ils croyaient bien avoir affaire à des fripouilles, ils se refusèrent à leur prêter quoi que ce soit pour se couvrir contre le froid qui était fort vif en la saison.

20d. - Avant l'aube, les frères se levèrent pour assister aux Heures matinales et se rendirent à l'église la plus proche.

21a. - Le jour levé, leur hôtesse y fut aussi pour entendre la messe. Elle remarqua les frères, plongés en humble et dévote oraison. Elle se dit alors : « Si ces gens étaient aussi mauvais sujets que le disait mon mari, ils ne resteraient pas là à prier avec un tel recueillement. »

21b. - Tandis qu'elle en délibérait, un homme, un certain Guido, se mit à circuler dans l'église, distribuant l'aumône aux pauvres qui s'y trouvaient. Il s'approcha des frères et voulut leur donner à chacun une pièce comme il le faisait aux autres. Mais ceux-ci la refusèrent. Il leur dit alors : « Et pourquoi n'acceptez-vous pas d'argent comme les autres pauvres ? Vous m'avez pourtant bien l'air de nécessiteux et d'indigents ! » L'un d'eux, le frère Bernard, lui répondit : « Certes, il n'y a pas de doute que nous sommes pauvres ! Mais notre pauvreté ne nous pèse pas, comme aux autres la leur. Car nous, par grâce de Dieu et pour suivre son conseil, nous sommes devenus volontairement pauvres. »

22a. - Le brave homme n'en croyait pas ses oreilles. Il leur demanda s'ils avaient eu précédemment quelque bien en ce monde. Ils répondirent qu'en effet ils en avaient eu quelques-uns, mais qu'ils les avaient distribués aux pauvres pour l'amour de Dieu.

22b. - La bonne femme, de son côté, décidée par le fait que les frères avaient refusé l'argent qu'on leur offrait, s'approcha à son tour et leur dit : « Chrétiens, si vous voulez revenir chez moi et accepter mon hospitalité, cette fois je vous recevrai bien volontiers à la maison. » Humblement, les frères lui répondirent : « Que le Seigneur t'en récompense ! » Mais notre Guido, se rendant compte de ce que les frères n'avaient pu trouver de logement, mit le grappin sur eux, les emmena chez lui et leur déclara : « Voilà le logis que le Seigneur vous a préparé ! Restez-y tout le temps qu'il vous plaira ! » Et eux remercièrent Dieu de les avoir pris en pitié et d'avoir exaucé la prière angoissée de ses pauvres. Ils restèrent quelques jours chez cet homme : et aussi bien leur conversation que leurs bons exemples eurent pour effet de le rendre par la suite plus généreux encore envers les miséreux.

23a. - Mais une fois n'est pas coutume les gens d'alors étaient bien loin de les traiter tous ainsi. En général, on avait d'eux la plus détestable opinion petits et grands les traitaient et les houspillaient comme font des maîtres pour leurs valets²⁴. Quelque misérable et sans valeur que fût leur habit²⁵ on ne se privait pas, à l'occasion, de les en dépouiller. Ils demeuraient ainsi tout nus, car ils ne portaient rien d'autre qu'une seule tunique. Ils ne se départaient pas pour autant de leur fidélité à l'Évangile, et ne réclamaient pas la tunique à qui la leur avait enlevée²⁶. Parfois, touché de compassion, on la leur rendait spontanément : ils la recevaient alors, tout reconnaissants.

23b. - Maintes fois on leur jeta de la boue au visage. A l'un d'eux, on lui glissa en main des dés en l'invitant à faire une partie. Un autre frère, un malotru l'empoigna par le capuchon, le chargea sur son dos et le porta ainsi jusqu'à n'en pouvoir plus. Ce ne sont là que quelques exemples des avanies qu'on leur infligeait : il en est bien d'autres que nous ne nous attarderons pas à rapporter, pour éviter des longueurs. En un mot, on les considérait comme le rebut du genre humain, et chacun les malmenait avec autant d'aplomb et de brutalité que s'ils eussent été du gibier de potence. Et ne parlons pas des innombrables privations et tourments que leur faisaient endurer la faim, la soif, le froid et le manque de vêtements²⁷.

23c. - Tout cela, ils le supportaient avec constance et de bon gré, comme le leur avait recommandé le bienheureux François. Ils ne s'en attristaient ni ne s'en frappaient : tout au contraire, ils se réjouissaient dans leurs tribulations comme des gens qui y trouvent largement leur profit. Ils rayonnaient de joie et s'appliquaient à prier Dieu pour leurs persécuteurs²⁸.

24a. - Leur comportement donnait à penser : leurs épreuves les transportaient d'allégresse et, pour l'amour de Dieu, ils les supportaient sans broncher²⁹, ils vivaient en continuelle et dévote oraison³⁰; à l'encontre des autres pauvres, ils n'acceptaient ni ne portaient jamais d'argent pour subvenir à leur indigence³¹; ils débordaient d'amour mutuel, preuve manifeste qu'ils étaient bien disciples du Seigneur³². La bonté divine y aidant, bien des cœurs en furent touchés, et l'on venait aux frères leur demander pardon des mauvais traitements qu'on leur avait fait subir. Et eux, pardonnant de tout cœur, répondaient alors : « Que le Seigneur ne vous en tienne pas compte ! » Si bien qu'on se mit à les écouter volontiers.

24b. - Certains même les priaient de vouloir bien les accepter en leur compagnie, et c'est ainsi qu'ils s'en associèrent plusieurs en cours de route. Car en ce temps-là, étant donné leur petit nombre, le bienheureux François avait autorisé chacun des frères à recevoir dans la Fraternité ceux qui lui paraîtraient qualifiés³³. Finalement, au terme convenu, ils rentrèrent à Sainte-Marie de la Portioncule.

CHAPITRE VI

DU GENRE DE VIE DES FRÈRES ET DE LEUR AMOUR MUTUEL

²⁴ Cf. 2 Reg 10/5.

²⁵ Cf. 1 Reg 2/14 ; 2 Reg 2/16.

²⁶ Lc 6/29-30 ; 1 Reg 14/6.

²⁷ Cf. 2 Co 11/27.

²⁸ Cf. 2 Reg 10/10-12.

²⁹ Cf. 1 Reg 17/8.

³⁰ Cf. 1 Reg 22/29 ; 2 Reg 10/9.

³¹ Cf. 1 Reg 8/3,8 ; 2 Reg 4/1.

³² Jn 15/35 ; cf. 1 Reg 11/5-6.

³³ Cette situation ne dura pas : cf. 1 Reg 2/2 ; 2 Reg 2/1.

25a. - Lorsqu'ils se retrouvaient c'était une gaieté et une joie spirituelle débordantes³⁴ : ils en oubliaient toutes leurs épreuves et la cruelle indigence qui les tenaillait.

25b. - Chaque jour ils s'adonnaient avec zèle à la prière et au travail manuel, afin d'éloigner d'eux jusqu'à l'ombre de l'oisiveté, cette ennemie de l'âme³⁵. Et chaque nuit, avec le même zèle, ils se levaient à minuit, selon la parole du Prophète : « Au milieu de la nuit je me levais pour chanter ta louange. »³⁶, Et ils priaient dans un grand recueillement, souvent accompagné de larmes.

25c. - Ils s'aimaient mutuellement d'un indicible amour : chacun était aux petits soins pour son frère et pourvoyait à ses besoins tout comme une mère est aux petits soins pour son fils et le pourvoit du nécessaire³⁷. Ils brûlaient d'un tel feu de charité que ce leur semblait chose facile de faire don de leur personne non seulement pour l'amour de notre Seigneur Jésus-Christ³⁸, mais aussi pour celui de leurs frères. Et de le faire de grand cœur !

26a. - Un jour, par exemple, que deux frères cheminaient ensemble, ils croisèrent un fou qui se mit à leur lancer des pierres. L'un d'eux, voyant que c'était son frère qu'elles frappaient, s'élança aussitôt pour le couvrir de son corps : telle était l'ardeur de son amour fraternel qu'il préférerait mille fois recevoir les coups que de les laisser à son frère. C'est ainsi qu'ils se comportaient les uns envers les autres, et pas seulement dans ce cas mais dans bien d'autres semblables.

26b. - Enracinés dans la charité et l'humilité, et fondés sur elles³⁹, chacun révérait l'autre comme son maître et seigneur. Et ceux que signalaient leur fonction ou leurs capacités, se reconnaissaient à leur plus grande humilité et leur souci de toujours prendre la dernière place⁴⁰.

26c. - Tous, d'ailleurs, se jetaient à corps perdu dans l'obéissance : on n'avait pas ouvert la bouche, pour leur donner un ordre, que déjà leurs pieds étaient prêts à voler à la course, et leurs mains, à l'ouvrage. Quoi que ce fût qu'on leur commandât ils tenaient l'ordre reçu comme l'expression de la volonté du Seigneur, et tout, dès lors, leur paraissait d'une exécution aisée et délectable.

26d. - Ils se gardaient contre tout mouvement d'égoïsme et se les reprochaient durement à eux-mêmes sans qu'il leur fût besoin du reproche d'autrui⁴¹.

27a. - Si, par exemple, un frère avait pour un autre un mot qui pût lui déplaire, il en concevait de tels remords qu'il lui fallait, pour retrouver la paix de sa conscience, reconnaître publiquement son tort et, couché sur le sol, obtenir de l'offensé - qui n'en pouvait mais ! - qu'il lui appuyât le pied sur le bouche. Si l'autre s'y refusait obstinément et que l'offenseur était son supérieur, il le lui ordonnait ; et s'il ne l'était pas, il lui en faisait donner l'ordre par le supérieur. Ils agissaient ainsi pour dissiper entre eux tout mauvais vouloir et maintenir intact leur parfait amour mutuel. De même, à chaque vice ils s'efforçaient d'opposer, la vertu contraire⁴².

³⁴ Cf. 1 Reg 7/15-16.

³⁵ 1 Reg 7/10-12 ; 2 Reg 5/1-2 ; cf. Test 20-21.

³⁶ Ps 119/62.

³⁷ 1 Reg 5/13-14, 9/11, 11/5 ; 2 Reg 6/8.

³⁸ Cf. 1 Reg 16/10-11.

³⁹ Ep 3/I7.

⁴⁰ Cf. 1 Reg 5/12.

⁴¹ Cf. 1 Reg 11/11-12.

⁴² Cf. Adm 27 ; SV 9-14.

27b. - Tout ce qu'ils avaient, livre ou tunique, était à leur commun usage, et, selon la tradition de la primitive Eglise apostolique, nul n'aurait jamais revendiqué quoi que ce soit comme lui appartenant en propre⁴³.

27c. - Alors qu'ils n'avaient pour richesse qu'une extrême pauvreté, ils donnaient avec largesse, partageant de bon cœur les aumônes reçues avec tous ceux qui leur demandaient pour l'amour de Dieu.

28a. - Quand ils allaient par les chemins et rencontraient des mendiants qui les sollicitaient, s'ils n'avaient rien d'autre sous la main certains leur abandonnaient un morceau de leur habit. L'un d'eux arracha le capuchon de sa tunique pour le remettre à un pauvre qui l'implorait ; un autre en détacha une manche et fit de même ; d'autres encore déchiraient une pièce quelconque de leur tunique pour en faire don. Et cela, par fidélité à la parole de l'Evangile : « Donne à quiconque te demande. »⁴⁴

28h. - Un jour, un mendiant se présenta à la chapelle de Sainte-Marie de la Portioncule où résidaient les frères, et leur demanda l'aumône. Il y avait là une pèlerine qui avait appartenu à l'un d'eux lorsqu'il était encore dans le monde. Le bienheureux François invita donc le frère qui en avait été le propriétaire, à en faire cadeau à ce pauvre. Ce que le frère fit sur-le-champ et de grand cœur. Remarquant la bonne grâce et la déférence avec lesquelles il avait fait cette aumône, le bienheureux François crut la voir monter droit au ciel⁴⁵, et se sentit soudain plein d'un nouvel allant.

29a. - Quand des riches de ce monde se commettaient avec les frères, ceux-ci les recevaient avec joie et affabilité : ils leur faisaient fête, s'ingéniant ainsi à les détourner du péché et à les amener à faire pénitence.

29b. - Les frères de ce temps-là demandaient en grâce qu'on ne les envoyât surtout pas dans les contrées dont ils provenaient, désireux qu'ils étaient d'éviter la fréquentation et l'intimité de leur famille et de se conformer à la parole du Prophète : « Je suis devenu un étranger pour mes frères, et un inconnu pour les enfants de ma propre mère »⁴⁶.

29c. - Leur pauvreté les transportait d'allégresse, car ils ne convoitaient d'autres richesses que les éternelles. Jamais ils n'avaient d'or ni d'argent : ils avaient rejeté tous les biens de ce monde, mais la monnaie, plus qu'aucun autre, ils la foulaient aux pieds⁴⁷.

30a. - Un jour, alors qu'ils résidaient à Sainte-Marie de la Portioncule, des passants entrèrent à la chapelle et, à l'insu des frères, laissèrent sur l'autel quelques pièces de monnaie. Un frère, y entrant à son tour, les vit et les déposa sur l'appui d'une fenêtre de la chapelle. Un autre frère aperçut cet argent, là où le premier l'avait mis, et en fit part à saint François.

30b. - Là-dessus, celui-ci déclencha toute une enquête pour découvrir quel était le frère qui avait remis là ces pièces. Quand on lui eut mis la main dessus, il le fit appeler et lui dit : « Qu'est-ce qui t'a pris de faire pareille chose ? Ne savais-tu pas, toi, que j'interdis aux frères non seulement de se servir d'argent mais même d'y toucher ? » Ainsi repris, le frère s'inclina, puis, à deux genoux, confessa sa faute et demanda une pénitence. Le Saint alors lui ordonna de retirer de la chapelle ces monnaies en les prenant avec la bouche, et de les emporter ainsi jusqu'au premier crottin d'âne qu'il pourrait trouver, et là, sur le crottin, de les y déposer, toujours avec la bouche. Le frère lui obéit point par point. Et le bienheureux François profita de l'occasion pour

⁴³ Ac 4/32.

⁴⁴ Lc 6/30 ; 1 Reg 14/6.

⁴⁵ Cf. 1 Reg 9/9 ; 1 Let 30-31.

⁴⁶ Ps 69/9.

⁴⁷ Cf. 1 Reg 8/6.

rappeler fermement aux frères que, partout où ils rencontreraient de l'argent, ils devaient passer outre et n'en faire aucun cas⁴⁸.

30c. - Ils vivaient donc ainsi dans une joie perpétuelle, puisqu'ils n'avaient rien qui pût leur créer de soucis. Et plus ils se détachaient du monde, plus aussi ils étaient unis à Dieu. Vraiment, ces frères s'engagèrent dans la voie étroite⁴⁹; ils y ouvrirent un raccourci et en nivelèrent les aspérités : ils taillèrent leur route dans le rocher, la défrichèrent dans la broussaille, et c'est ainsi qu'à nous qui les suivons, ils ont laissé un chemin praticable.

CHAPITRE VII

COMMENT ILS ALLÈRENT À ROME, OÙ LE SEIGNEUR_PAPE LEUR DONNA L'AUTORISATION DE SUIVRE LEUR REGLE ET DE PRÊCHER

31a. - Voyant que la grâce du Sauveur augmentait le nombre de ses frères et leur audience parmi les gens, le bienheureux François leur déclara : « Frères, je constate que le Seigneur veut faire de nous une communauté de plus en plus nombreuse. Allons donc trouver notre Mère l'Eglise romaine : informons le souverain pontife de ce que Dieu opère par notre moyen, afin de poursuivre sous son approbation et direction l'œuvre que nous avons entreprise. » La proposition leur ayant agréé, il prit avec lui les douze frères et ils se mirent en chemin vers Rome⁵⁰.

31b. - Une fois en route, il leur dit : « Prenons pour guide l'un du groupe, et qu'il soit pour nous comme le lieutenant de Jésus-Christ : la route qu'il voudra suivre, nous la suivrons ; et à l'étape qu'il choisira pour passer la nuit, nous l'y passerons. » Ils désignèrent comme tel le frère Bernard, qui avait été le premier à être reçu dans la Fraternité par le bienheureux François. Et ils firent comme il avait été décidé.

31c. - Ils allaient joyeux, nourrissant leur conversation de la Parole divine. Il ne venait à l'esprit d'aucun d'aborder un sujet qui ne se rapportât à la louange et à la gloire de Dieu et au bien de leurs âmes. A d'autres moments, ils vauquaient à l'oraison. Et au temps voulu, le Seigneur leur procurait le logement et là nourriture dont ils avaient besoin.

32a. - A leur arrivée à Rome, ils rencontrèrent l'évêque d'Assise qui précisément y était de passage. Celui-ci eut une grande joie à les voir et s'occupa de leur hébergement.

32b. - Or cet évêque était en relation avec un certain cardinal, Monseigneur Jean de Saint-Paul, homme probe et pieux, protecteur tout dévoué des religieux. L'évêque d'Assise l'avait déjà mis au courant du projet et du genre de vie du bienheureux François et de ses compagnons. Ainsi informé, le cardinal désirait vivement faire la connaissance du saint et de quelques-uns de ses frères. Quand il apprit qu'ils étaient à Rome, il leur envoya un messenger et les invita à lui rendre visite. Les ayant reçus, avec une affectueuse sollicitude il leur offrit l'hospitalité.

33a. - Ils ne passèrent que quelques jours chez lui, mais cela suffit au cardinal pour se rendre compte par lui-même que leur conduite justifiait amplement tous les éloges qu'il en avait entendus. Il se prit pour eux d'une profonde affection et il déclara au bienheureux François : «

⁴⁸ 1 Reg 8/3, 6-8, 1 1. Cf. 1 Reg 2/6 ; 2 Reg 4/1,3, 5/3.

⁴⁹ Mt 7/14 ; 1 Reg 11/3. Cf. *supra* 8d.

⁵⁰ A propos du nombre des frères qui accompagnèrent François à Rome, la tradition semble avoir très tôt hésité. Celano, ne fixe aucun chiffre (1 C 32). Julien de Spire déclare formellement qu'ils étaient onze (JS 21), suivi en cela par la *Légende des Trois Compagnons* (46). L'Anonyme paraît ici les contredire, mais ce n'est pas si certain. Voir à ce sujet l'étude comparative des textes dans : P. Béguin, *L'Anonyme de Pérouse*, Paris 1979, pp. 120-128.

Je me recommande à vos prières, et je souhaite que dorénavant vous me considériez comme l'un de vos frères. Et maintenant, dites-moi ce que vous êtes venus faire à Rome. » En réponse, le bienheureux François lui expliqua tout son projet et lui manifesta qu'il désirait une entrevue avec le Seigneur apostolique, afin de poursuivre sous son approbation et direction l'œuvre qu'il avait entreprise. Le cardinal lui repartit : « C'est moi qui serai votre procureur à la curie du Seigneur pape ! »

33b. - Il se rendit donc à la curie et déclara au Seigneur pape Innocent III : « J'ai rencontré un homme d'une singulière perfection : il se propose de vivre sur le modèle du saint Evangile et de s'y conformer de point en point⁵¹. Pour ma part, je suis convaincu que le Seigneur a résolu d'en faire son instrument pour une entière rénovation de son Eglise par toute la terre. » Une si catégorique opinion impressionna vivement le Seigneur pape. Il répondit au cardinal : « Amène-le-moi ! »

34a. - Le lendemain donc, il l'amena au Seigneur pape, à qui le bienheureux François exposa clairement tout son projet, comme il l'avait déjà fait au cardinal.

34b. - Le Seigneur pape lui répondit : « Votre genre de vie est bien trop dur et bien trop scabreux ! On ne peut à la fois prétendre fonder un Ordre et ne posséder aucun bien en ce monde⁵². D'où donc tirerez-vous le nécessaire pour vivre ? » Le bienheureux François lui fit cette réponse : « Seigneur, je m'en remets à Monseigneur Jésus-Christ : s'il s'est engagé à nous donner la vie et la gloire du ciel, il ne nous frustrera sûrement pas, au moment voulu, de l'indispensable à notre existence matérielle sur cette terre. » Mais le pape lui répliqua : « C'est fort bien dit, mon fils ! N'empêche que l'homme, par sa nature, est bien instable, et qu'il ne persévère jamais bien longtemps dans les mêmes dispositions. Sur ce, va-t'en prier de tout cœur le Seigneur de t'inspirer des vues plus sensées et plus profitables à vos âmes. Et quand tu reviendras me voir, tu m'en feras part ; et moi, alors, je te les approuverai. »

35a. - Le bienheureux s'en fut donc prier : dans la simplicité de son cœur, il demandait à Dieu qu'il voulût bien lui inspirer ces vues dont lui avait parlé le pape. Bien avant dans l'oraison, profondément recueilli dans le Seigneur, celui-ci lui parla intérieurement et lui dit, sous forme de parabole : « Dans le royaume d'un grand roi il y avait une femme qui vivait dans un extrême dénuement. Mais elle était fort belle. Le roi s'en éprit, et il en eut plusieurs enfants. Un beau jour, cette femme commença à se poser des problèmes. Elle se disait à part soi : « Qu'est-ce que je vais bien pouvoir faire, misérable comme je suis et avec tant d'enfants, alors que je n'ai pas le moindre bien pour les faire vivre ? » Tandis qu'elle ressassait de telles pensées, au point d'en avoir le visage tout altéré de tristesse, survint le roi qui lui demanda : « Qu'est-ce qui t'arrive, que je te vois toute pensive et chagrine ? » Et elle lui conta tous ses soucis. Le roi, alors, de la rassérer : « Ne t'inquiète donc pas de ton extrême pauvreté, ni pour les enfants qui te sont nés, ni pour ceux que tu pourras encore avoir ! J'ai dans mon palais une domesticité nombreuse, et je l'entretiens grassement ! Et tu t'imagines que je laisserais mes enfants mourir de faim ? Avant que ce soit, c'est eux d'abord qui ne manqueront de rien ! »

35b. - L'homme de Dieu, François, fit instantanément le rapprochement entre cette pauvresse et lui-même, et sa détermination de toujours observer la très sainte pauvreté en devint dès lors inébranlable⁵³

36a. - Il ne fit ni une ni deux, se rendit sur l'heure chez le Seigneur apostolique et lui fit part de ce que Dieu lui avait communiqué.

⁵¹ Cf. 1 Reg Prol/2, 1/1, 5/17 ; 2 Reg 1/1, 12/4 ; Test 14.

⁵² 2 Reg 6/6 ; cf. supra 17d.

⁵³ Cf. 2 Reg 6/4-6, 12/4.

36b. - En l'écoutant, le Seigneur pape n'en revenait pas de ce que le Seigneur eût révélé sa volonté à un homme aussi simple. Et il dut reconnaître que François n'ajustait pas sa conduite à la sagesse humaine mais à l'inspiration et au dynamisme de l'Esprit⁵⁴.

36c. - Ensuite, le bienheureux François s'inclina devant le Seigneur pape et, avec autant d'humilité que de ferveur, il lui promit obéissance et respect. Et comme les autres frères ne l'avaient pas encore fait, sur l'ordre du pape ils promirent pareillement obéissance et respect au bienheureux François⁵⁵.

36d. - Le Seigneur pape lui permit alors de suivre sa Règle, comme aussi à tous les frères présents et à venir⁵⁶. Il l'autorisa également à prêcher en tous lieux, selon la grâce que lui en donnerait l'Esprit Saint, et il accorda la même licence aux autres frères à qui le bienheureux François confierait le ministère de la prédication⁵⁷.

36e. - Ce fut dès lors que le Saint se mit à prêcher au peuple, dans les villes et les villages, selon l'inspiration de l'Esprit du Seigneur. Et celui-ci mit sur ses lèvres de si bonnes paroles, si douces et si savoureuses, qu'on ne pouvait pratiquement pas se lasser de l'entendre.

36f. - Quant au cardinal Jean de Saint-Paul, poussé par l'affectueuse vénération qu'il avait pour le Frère⁵⁸ il leur fit conférer la tonsure à tous les douze.

36g. - Quelque temps après, le bienheureux François prescrivit que l'on tint chapitre deux fois l'an : à la Pentecôte et à la Saint-Michel de septembre⁵⁹.

CHAPITRE VIII

COMMENT IL PRESCRIVIT QUE L'ON TINT CHAPITRE ET DE CE QUE L'ON Y TRAITAIT

37a. - A la Pentecôte, tous les frères se réunissaient en chapitre autour de la chapelle de Sainte-Marie de la Portioncule⁶⁰. On y traitait de l'observance de la Règle et de comment mieux s'y conformer. On y répartissait aussi les frères entre les différentes contrées, en vue de la prédication au peuple et de l'implantation de la Fraternité dans celle à laquelle ils étaient destinés⁶¹.

37b. - Pour sa part, saint François leur adressait exhortations ou sermons et promulguait des ordonnances, selon qu'il le jugeait à propos après en avoir consulté avec le Seigneur. Il mettait d'ailleurs tout son soin et son affection à leur illustrer d'abord par sa conduite tout ce qu'il enseignait dans ses discours.

37c. - Il révérait les prélats et les prêtres de la Sainte Eglise. Il manifestait également du respect aux seigneurs, aux nobles et aux riches. Quant aux pauvres, il avait pour eux un amour éperdu et faisait siennes leurs souffrances. En un mot, il se montrait le serviteur de tous⁶².

⁵⁴ 1 Co 2/4, cf. *supra* 9c.

⁵⁵ Cf. 1 Reg Prol/34 ; 2 Reg 1/2-3.

⁵⁶ Cf. 1 Reg Prol/2.

⁵⁷ 1 Reg 17/1 ; 2 Reg 9/2.

⁵⁸ C'est ainsi qu'on appelait François dans la Fraternité : « le Frère » par excellence (cf. Jourdain de Giano, *Chronique 17*).

⁵⁹ 1 Reg 18.

⁶⁰ 1 Reg 18/2.

⁶¹ Cf. 1 Reg 4/2.

⁶² Cf. 1 Reg 7/2, 16/6 Test 19

37d. - Bien qu'il fût le plus insigne des frères, il nommait l'un de ceux qui vivaient avec lui comme son propre gardien et maître, et il lui obéissait humblement et ponctuellement, écartant ainsi toute tentation de se croire supérieur aux autres⁶³. Saint comme il l'était, parmi les hommes il écrasait son front contre terre, et c'est pourquoi, dans le ciel, Dieu l'a élevé si haut parmi les bienheureux et les élus.

37e. - Il recommandait aux frères l'exacte observance du saint Evangile et de la Règle qu'ils avaient professée⁶⁴. De façon très pressante il les engageait au respect des autorités et des ordonnances ecclésiastiques⁶⁵ ; à l'assistance fréquente et recueillie à la messe, et à y lever les yeux, au moment de l'élévation, vers le corps de notre Seigneur Jésus-Christ⁶⁶. Il insistait aussi sur la vénération due aux prêtres, ministres d'un si auguste et vénérable sacrement⁶⁷ : partout où ils les rencontraient, les frères devaient s'incliner devant eux et leur baiser la main ; et si ces prêtres allaient à cheval, après s'être inclinés devant eux, les frères ne devaient pas se contenter de leur baiser la main, mais aussi les sabots de la monture, en témoignage de respect pour leur sacerdoce.

38a. - Il leur recommandait encore de ne juger ni mésestimer personne, même les plus raffinés du boire et du manger ou les plus recherchés dans leur mise. Il le fit même mentionner textuellement dans la Règle⁶⁸. Et il y ajoutait ce commentaire : « Notre Seigneur est aussi leur Seigneur. Lui qui nous a appelés à la vie religieuse peut tout aussi bien les y appeler ; et s'il a bien voulu nous pardonner nos péchés, rien ne l'empêche de leur pardonner de même. »

38b. - « Pour ma part », disait-il, « je veux les aimer et les respecter comme mes frères et mes seigneurs : ils sont mes frères, puisque tous nous avons le même Créateur⁶⁹ ; et ils sont mes seigneurs, puisqu'en subvenant à nos besoins matériels ils nous permettent de vivre notre vie religieuse. » Et il concluait en exprimant ce vœu : « Puisse votre comportement dans le monde inciter tous ceux qui vous voient ou vous entendent, à louer et glorifier en chœur notre Père qui est dans les cieux ! »

38c. - Effectivement, il souhaitait avec ardeur que tout ce que lui et ses frères pussent faire, provoquât le prochain à rendre gloire à Dieu. Il leur disait : « La paix que vos bouches proclament, il vous faut d'abord et bien davantage l'avoir en vos cœurs : ainsi vous ne serez pour personne occasion de rancœur et de chute. Tout au contraire, votre paix et votre gentillesse ramèneront la paix et la tolérance parmi les hommes. Car c'est bien là notre vocation : soigner les plaies, réduire les fractures et ramener dans le droit chemin ceux qui s'en sont écartés. Il y a bien des gens que nous croyons des suppôts de Satan et qui pourtant seront un jour des disciples du Christ ! »

39a. - D'autre part, il reprochait aux frères leurs excessives pénitences. En ce temps-là, en effet, ils s'exténuaient à jeûner, à passer en veilles leurs nuits, à macérer leur chair, afin de réprimer en eux tout appétit des sens. Ils s'imposaient de si cruelles privations qu'on eût pu croire que chacun nourrissait pour lui-même une haine mortelle⁷⁰. Témoin de ces excès, le bienheureux François les leur reprochait, comme je viens de le dire, et leur interdisait de s'y livrer. Il était si imprégné de la bonté et de la sagesse du Sauveur, qu'il savait conseiller avec affection, corriger avec bon sens et commander sans élever la voix.

⁶³ Test 27-28.

⁶⁴ 1 Reg 5/17, 24/1-4 2 Reg 12/4.

⁶⁵ 1 Reg 19/3 ; 2 Reg 12/4.

⁶⁶ Cf. 3 Let 26-27 ; 1 Adm 14-21

⁶⁷ Test 6-11 ; 1 Let 33.

⁶⁸ 1 Reg 11/7-12 ; 2 Reg 2/17.

⁶⁹ 1 Reg 22/33-34.

⁷⁰ Cf. 1 Reg 22/5 ; 1 Let 37, 40.

39b. - Il ne venait à l'esprit d'aucun des frères réunis en chapitre d'engager des conversations sur les affaires de ce monde. Ils s'entretenaient des Vies des saints Pères, des vertus de tel ou tel de leurs frères, ou des moyens d'entrer davantage dans l'intimité de notre Seigneur⁷¹.

39c. - Si l'un ou l'autre venait au chapitre tourmenté par quelque tentation de la chair ou du monde, ou par d'autres chagrins, il lui suffisait d'entendre le bienheureux François parler avec la ferveur et la douceur qu'il y mettait, il lui suffisait de le voir en chair et en os, pour que cessent aussitôt tous ses tourments. C'est qu'en effet il savait leur parler comme si lui-même ressentait leurs maux : il s'adressait à eux non comme un juge, mais comme un père à ses enfants, comme un médecin à ses malades. Si bien qu'en lui trouvait son accomplissement la parole de l'Apôtre : « Qui donc défaille sans que je défaille aussi ? Qui donc trébuché sans que je me ronge les sangs ? »⁷².

CHAPITRE IX

LORSQU'IL ENVOYA LES FRÈRES PAR TOUTE LA TERRE

40a. - Le chapitre terminé, il bénissait tous les frères présents et signalait à chacun la contrée à laquelle il le destinait. A ceux que l'Esprit du Seigneur et leur facilité de parole rendaient aptes à la prédication, fussent-ils clercs ou laïcs, il leur donnait licence et mission de prêcher. Quant aux frères, ils recevaient sa bénédiction avec une immense joie et une grande allégresse dans le Seigneur Jésus-Christ. Puis ils s'en allaient par le monde, comme des étrangers et des pèlerins⁷³, n'emportant rien sur les chemins si ce n'est les livres dont ils avaient besoin pour réciter leurs Heures⁷⁴.

40b. - Chaque fois qu'ils rencontraient un prêtre, pauvre ou riche, peu importait, ils s'inclinaient devant lui et le saluaient respectueusement, comme le leur avait recommandé le bienheureux François⁷⁵.

40c. - L'heure venue de chercher un gîte, ils demandaient plus volontiers l'hospitalité aux prêtres qu'aux laïcs.

41a. - Mais lorsqu'ils ne pouvaient la trouver chez un prêtre, ils s'informaient de quelqu'un de l'endroit qui fût bon chrétien et de bonne conduite et pût les héberger en tout bien tout honneur. D'ailleurs, il ne se passa guère de temps que le Seigneur n'inspirât à l'un ou l'autre de ses fidèles, dans chaque agglomération ou bourgade, de tenir un logement à la disposition des frères qui devaient passer par là. Plus tard, les frères eux-mêmes construisirent leurs propres résidences dans villes et villages.

41b. - Par un don du Seigneur, le langage et la mentalité des frères s'harmonisaient parfaitement avec ceux de leur temps : leur prédication frappait juste et touchait les cœurs de bien des auditeurs, plus encore des jeunes que des vieux. Abandonnant père et mère et tout ce qu'ils avaient, ils prenaient l'habit de notre saint Ordre pour marcher à la suite des frères. Et c'est dans notre Ordre, plus qu'en aucun autre à l'époque, qu'on vit se réaliser la parole du Seigneur dans l'Évangile : « Je ne suis pas venu apporter la paix sur la terre, mais le glaive - je

⁷¹ Cf. 1 Reg 18/1.

⁷² 2 Co 11/29.

⁷³ 2 Reg 6/2 ; Test 24.

⁷⁴ Cf. 1 Reg 14/1, 3/7 ; 2 Reg 3/2.

⁷⁵ Cf. *supra* 37 e.

suis venu opposer le fils à son père et la fille à sa mère. »⁷⁶ Et ceux que les frères recevaient, ils les présentaient au bienheureux François pour qu'il leur donnât l'habit⁷⁷.

41c. - De même, bien des femmes, jeunes filles ou autres qui n'étaient pas en puissance de mari, le cœur touché par la prédication des frères, venaient leur demander : « Et nous, que devons-nous faire ? Nous ne pouvons pas vous suivre ! Dites-nous donc comment faire notre salut. » Pour répondre à leur attente, en chaque ville où ils le purent, les frères fondèrent des monastères où elles se retiraient pour vivre en pénitence. On désigna même l'un des frères comme visiteur et correcteur de ces moniales.

41d. - Mais il y avait aussi des hommes mariés qui venaient dire aux frères : « Nous avons femme, et elles ne veulent pas entendre parler de séparation ! Montrez-nous donc un chemin que nous puissions prendre et qui nous mène au salut. » Les frères donc les regroupèrent en un Ordre qui porte le nom d'Ordre des Pénitents, et ils le firent approuver par le souverain pontife.

CHAPITRE X

LORSQUE LES CARDINAUX LES PRIRENT EN AFFECTION ET LEUR ACCORDÈRENT LEUR PATRONACE

42a. - Or le vénérable Père, Seigneur cardinal Jean de Saint-Paul, qui était l'assidu conseiller et protecteur du bienheureux François, allait chantant les mérites et les faits et gestes de celui-ci et de ses frères aux oreilles de tous les autres cardinaux. De tels éloges les impressionnèrent vivement et leur firent prendre les frères en affection. Chacun désirait en avoir l'un ou l'autre en son palais, non tant en raison des services qu'ils pourraient lui rendre⁷⁸ que de la profonde estime et de l'attachement qu'il leur portait.

42b. - Un jour que le bienheureux François s'était rendu à la curie, plusieurs cardinaux le prièrent de leur en donner à chacun, et il accéda à leur désir.

42c. - Finalement mourut et reposa en paix ledit Monseigneur Jean qui fut l'ami de ces saints pauvres⁷⁹.

43a. - Après sa mort, le Seigneur suscita un autre cardinal, nommé Hugolin, évêque d'Ostie, qui porta au bienheureux François et à ses frères une immense affection, non point seulement d'ami mais plus encore de père. Conquis par son renom, le bienheureux fut lui rendre visite. Sitôt vu, le cardinal tout joyeux l'adopta et lui déclara : « Je me mets à votre entière disposition pour tout conseil, appui et protection que vous jugerez bon de me demander. En échange, je vous requiers de me recommander à Dieu dans vos prières. »

43b. - Le bienheureux François remercia le Très-Haut d'avoir mis au cœur du cardinal cette inspiration de leur offrir conseil, appui et protection, et il répondit à ce dernier : « C'est avec grande reconnaissance que je vous tiendrai pour mon père et seigneur et celui de tous mes frères. Et je leur ferai un devoir à eux tous de prier pour vous le Seigneur. » Ensuite, il lui demanda de leur faire l'honneur d'assister au prochain chapitre de la Pentecôte. Le cardinal y consentit gentiment, et dès lors y participa chaque année.

⁷⁶ Mt 10/34-35.

⁷⁷ Cf. 1 Reg 2/2,8 ; 2 Reg 2/1.

⁷⁸ Cf. 1 Reg 7/1-2.

⁷⁹ Il mourut dans l'été de 1215, quelques mois avant l'ouverture du 4^{ème} concile de Latran (11 novembre 1215).

43c. - Lorsqu'il s'y présentait, tous les frères réunis au chapitre sortaient en procession à sa rencontre. A les voir venir, lui, descendait de cheval et les accompagnait à pied jusqu'à la chapelle, témoignant par là de la déférence qu'il leur portait. Puis il leur adressait une allocution et célébrait la messe, dont le bienheureux François proclamait l'évangile.

CHAPITRE XI

COMMENT L'ÉGLISE LES DÉFENDIT CONTRE LES ATTAQUES DE LEURS PERSÉCUTEURS

44a. - Onze ans accomplis après la naissance de l'Ordre, le nombre des frères s'étant considérablement accru, on élut des ministres et on les envoya, avec bon nombre de frères, dans presque toutes les régions du monde où était implantée la foi catholique.

44b. - Dans certaines, on les reçut, mais on s'opposa formellement à ce qu'ils y construisissent des résidences. Ailleurs, on les expulsa, car on y suspectait les frères de n'être pas de bons chrétiens. C'est qu'en effet le pape n'avait pas encore officiellement approuvé leur Règle, mais seulement de vive voix. Cette particularité leur occasionna bien des désagréments, tant de la part du clergé que des laïcs. Certains furent détroussés et laissés nus par des brigands, et tous revinrent au bienheureux François éplorés et profondément découragés. Ces mésaventures leur survinrent en Hongrie, en Allemagne et d'autres pays transalpins.

44c. - Les frères en firent part au cardinal dont nous avons parlé, Monseigneur d'Ostie. Celui-ci manda le bienheureux François et l'introduisit auprès du Seigneur pape Honorius. Le Seigneur Innocent était en effet décédé à l'époque⁸⁰. Il lui fit rédiger une autre Règle et la fit approuver par ledit Seigneur pape, qui l'authentifia en lui conférant l'autorité du sceau apostolique.

44d. - Dans cette Règle, il espaça davantage la tenue des chapitres afin d'épargner de continuel et fatigant déplacements aux frères qui vivaient dans des pays lointains⁸¹.

45a. - En outre, le bienheureux François pria le Seigneur pape de lui donner l'un des cardinaux comme gouverneur, protecteur et correcteur de son Ordre, selon les propres termes dont il use dans cette même Règle⁸². Et celui-ci leur accorda, comme tel, Monseigneur d'Ostie.

45b. - Ainsi commissionné par le Seigneur pape, le cardinal Hugolin employa tout son crédit à défendre les frères : il écrivit à de nombreux prélats dans la circonscription desquels ceux-ci avaient été malmenés, en leur recommandant de ne pas faire mauvais visage aux frères, mais bien plutôt de leur donner l'autorisation et toutes facilités pour s'établir et prêcher dans les lieux de leur juridiction, comme à de bons religieux dûment approuvés par l'Eglise. Bon nombre d'autres cardinaux en firent autant et envoyèrent des lettres dans le même sens.

45c. - Et c'est ainsi qu'au chapitre suivant, le bienheureux François a envoyé de nouvelles missions en ces contrées, accordant aux ministres la faculté de recevoir dans l'Ordre⁸³. Les frères emportaient avec eux la Règle authentifiée et les lettres du cardinal que nous avons mentionnées. Voyant donc que leur Règle était approuvée par le souverain pontife, et sur la foi des recommandations de Monseigneur d'Ostie et des autres cardinaux, les prélats permirent aux frères de construire, de résider et de prêcher dans leurs circonscriptions.

⁸⁰ Il mourut à Pérouse, le 16 juillet 1216. Honorius III fut élu pape le surlendemain.

⁸¹ 2 Reg 8/3. La première Règle (18/2) avait déjà autorisé, « les ministres d'outre-monts et d'outre-mer » à ne participer que tous les trois ans au chapitre annuel de la Pentecôte.

⁸² 2 Reg 12/3 ; Test 33.

⁸³ 2 Reg 2/1 ; cf. 1 Reg 2/2,8.

45d. - Ainsi autorisés, les frères s'y établirent et se mirent à prêcher. Témoins de l'humilité de leur vie, de l'honnêteté de leur conduite et de la gentillesse de leurs manières⁸⁴, beaucoup vinrent leur demander l'habit de notre saint Ordre.

45e. - De son côté, le bienheureux François aimait du plus profond du cœur Monseigneur d'Ostie pour la confiance et l'affection que celui-ci manifestait aux frères. Lorsqu'il lui écrivait, il adressait ainsi ses lettres : « Au vénérable Père dans le Christ, à l'évêque du monde entier. »

45f. - Et de fait, conformément à cette prédiction du bienheureux François, peu de temps après, ce même Monseigneur d'Ostie a été élu au Siège apostolique et a pris le nom de pape Grégoire IX⁸⁵.

CHAPITRE XII

DE LA MORT DU BIENHEUREUX FRANÇOIS, DE SES MIRACLES ET DE SA CANONISATION

46a. - Vingt ans accomplis depuis que le bienheureux François avait embrassé la perfection évangélique, il plut au Seigneur, dans sa miséricorde, de lui accorder le repos mérité par ses labeurs. Et certes, il s'était usé en veilles, en prières, en jeûnes, en supplications pour les pécheurs, en prédications, en courses apostoliques, en soins compatissants pour le prochain⁸⁶. Il s'était donné tout entier à Dieu, son Créateur, et il l'aimait de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses entrailles⁸⁷. Il le portait dans son cœur, il le louait de bouche et le glorifiait dans ses œuvres. Lorsqu'il entendait prononcer le nom du Seigneur, il soupirait : « A ce Nom, ciel et terre devraient se prosterner ! »

46b. - En témoignage manifeste de l'amour qu'il lui portait, Dieu imprima en ses membres et son côté les stigmates de son Fils bien-aimé. Et finalement, se rendant à l'ardent désir qu'avait son serviteur François d'entrer enfin dans la Maison du Père et le lieu du séjour de sa gloire⁸⁸, Dieu l'appela à Lui, et le bienheureux s'en fut glorieusement vers le Seigneur.

46c. - Après sa mort, bien des gens furent témoins de prodiges et de miracles éclatants. Nombreux furent à s'attendrir les cœurs endurcis qui s'étaient refusés à prêter foi au message que le Seigneur avait daigné leur adresser en la personne de son serviteur François. « Insensés que nous étions ! » se disaient-ils alors. « Sa vie nous paraissait une folie, et sa mort une pitié. Et voilà qu'il figure parmi les fils de Dieu et qu'il partage le sort des saints ! »⁸⁹.

47a. - Notre vénérable Seigneur et père, le Seigneur pape Grégoire, rendit au défunt qui, vivant, avait été son ami, les honneurs du culte des saints. Avec une suite de cardinaux, il vint au tombeau qui gardait la dépouille du bienheureux François, et ajouta le nom de celui-ci à la liste des saints.

47b. - Cette canonisation fut l'occasion d'innombrables conversions au Seigneur : bourgeois et nobles abandonnaient tous leurs biens, imités par leur femme, leurs fils, leurs filles et toute leur famille. Epouses et filles s'enfermaient dans un monastère, tandis que maris et fils prenaient l'habit des frères mineurs.

⁸⁴ Cf. 1 Reg 7/16, 11/9 ; 2 Reg 3/1 1.

⁸⁵ Il fut élu pape le 19 mars 1227, cinq mois et demi après la mort de saint François, et gouverna l'Eglise plus de 14 ans. Il mourut, en effet, le 22 août 1241.

⁸⁶ Cf. 2 Co 6/5, 11/26-28.

⁸⁷ 1 Reg 23/8.

⁸⁸ Ps 26/8.

⁸⁹ Sg. 514-5.

47c. - Ainsi s'accomplit la prédiction faite autrefois par saint François à ses frères : « Bientôt viendront en foule à nous des savants, des lettrés et des nobles qui partageront notre vie⁹⁰. »

(ÉPILOGUE)

48. - Et maintenant, frères très chers, je vous demande de méditer attentivement, d'approfondir comme il se doit, et de vous efforcer de mettre en pratique tout ce que nous avons consigné ici, à l'honneur de nos pères et frères aimés⁹¹, de sorte que nous puissions un jour partager eux la gloire du ciel. Daigne nous y conduire notre Seigneur Jésus-Christ !

⁹⁰ Cf. *supra* 18c.

⁹¹ Cf. 1 Reg 24/1-2 ; Test 39 ; 3 Let 47.